

Mons, le 23 septembre 2024

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 24 septembre 2024 :

Séance publique

❑ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE**

1.3. Chantier La Samaritaine.- Question de Mme la Conseillère Ayse AKTAS.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**



Question Conseil provincial du 24 septembre 2024 :

CHANTIER LA SAMARITAINE

Chers Membres du Collège provincial,

En juillet 2022, le projet de démolition et reconstruction de bâtiments scolaires de l'établissement Provincial « La Samaritaine » qui avait fait l'objet d'une candidature au Plan de Reprise et de Résilience européen, a été retenu et le début du chantier devait débuter en janvier 2024.

Afin de mener à bien ce dossier PRR, pour lequel la Province a obtenu des subsides de 6.000.000 € sur les 15.000.000 € d'investissements, il est impératif que la réalisation de la réception provisoire des travaux soit faite au plus tard le 30 juin 2026.

Pour pouvoir mener à bien ce chantier, si mes informations sont exactes, 24 classes provisoires ont dû être mises en place sur le site de l'école. L'entreprise pressentie à la réalisation de la fourniture des 77 containers ne disposait pas de stock et a estimé à la mi-avril 2024 la livraison effective des 24 classes prévues. Cette situation était problématique car cela risquait de retarder le début du chantier dont les délais sont extrêmement courts et il a donc été nécessaire de prévoir des mouvements de classes en dehors du site de La Samaritaine afin de libérer les locaux qui ont fait l'objet d'une démolition complète et débuter les travaux dans le timing initialement prévu.

Les Membres du Collège provincial pourraient-ils nous informer du suivi de ce dossier et de l'évolution du chantier ? Les délais imposés seront-ils respectés et donc terminés pour le 30 juin 2026 afin de ne pas perdre le montant du subside alloué ? Les 24 classes ont-elles été installées ? Les étudiants ont-ils pu réintégrer leur établissement de La Samaritaine ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, chers Membres du Collège provincial, l'assurance de mes sincères salutations

Ayse AKTA

Conseillère Provinciale